

Rapport de l'Assemblée générale / du Congrès 2006 du Mouvement Ecologique asbl 18 mars 2006 (14h30 – 18h30) à Luxembourg-ville

Les invitations à l'assemblée générale ont été envoyées par courrier postal à tous les membres le 2 mars 2006, conformément aux dispositions statutaires.

L'assemblée générale annuelle du Mouvement Ecologique s'est tenue cette année au Centre Neumünster à Luxembourg.

L'ordre du jour s'est déroulé comme annoncé dans la convocation, à savoir :

Partie statutaire

1. Accueil par un représentant du Mouvement Ecologique, Luxembourg-ville

Devant une salle presque comble, Emile Espen, responsable de la Région de la Ville de Luxembourg, a été le premier à prendre la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants et présenter les principaux thèmes actuellement importants dans la Région. Il a notamment évoqué le développement urbain et le projet de tramway moderne.

2. Accueil et discours de Blanche Weber, présidente

Dans son discours politique, Blanche Weber a ensuite insisté sur la nécessité d'aborder les problèmes de manière plus cohérente au Luxembourg, d'autant plus que cela offrirait de nombreuses opportunités pour l'avenir. Et ce, tant sur le plan économique qu'écologique et social. Le discours est joint au présent rapport.

3. Présentation des rapports d'activité 2005

- Comme prévu, le rapport d'activité du Mouvement Ecologique a ensuite été présenté par Blanche Weber, Théid Faber, Roger Schauls, Laure Simon et Paul Ruppert.
- Théid Faber, président de l'« Öko-Zenter Lëtzebuerg », a présenté l'état d'avancement du centre ainsi que ses principales activités.
- Paul Ruppert a présenté les actions du Mouvement Ecologique au sein de l'« Alliance climatique luxembourgeoise ».
- Emile Espen, président de la fondation Oeko-Fonds, a présenté la situation des dons de la fondation ÖkoFonds dans le cadre du rapport financier du Mouvement Ecologique.

Les personnes présentes n'ayant pas de commentaires à formuler sur le rapport d'activité, l'assemblée est immédiatement passée au point suivant de l'ordre du jour.

4. Rapport financier

Emile Espen, trésorier, a présenté les comptes 2005, qui ont reçu un avis favorable des vérificateurs aux comptes André Gilbertz et Patrick Loewen. Les deux vérificateurs aux comptes ont également participé à la réunion et ont confirmé la bonne gestion financière. Un projet de budget pour 2006 a également été proposé. Les comptes 2005 et le projet de budget 2006 ont été approuvés « par acclamation » par l'assemblée générale.

Les deux vérificateurs des comptes ont renouvelé leur candidature, aucune nouvelle candidature n'ayant été présentée. Les deux vérificateurs des comptes ont ensuite été confirmés dans leurs fonctions par l'assemblée générale « par acclamation ».

5. « Décharge » du conseil d'administration

L'assemblée générale a ensuite donné décharge au conseil d'administration « par acclamation ».

6. Élection du nouveau conseil d'administration

Le point suivant à l'ordre du jour était l'élection du nouveau conseil d'administration pour 2006.

Blanche Weber a remercié Daniel Schmidt, qui n'a pas renouvelé son mandat, ainsi que Raymond Becker, qui ne s'est pas représenté.

Ont démissionné du conseil d'administration et se sont représentés : Alain Adams, Théid Faber, Tom Gallé, Fränz Hengen, Paul Ruppert, Marc Schoellen, Laure Simon, Blanche Weber. Comme mentionné précédemment, Daniel Schmidt et Raymond Becker ne se sont pas représentés.

N'ont pas démissionné et se sont représentés : Emile Espen, Marc Feidt, Gérard Kieffer, Roland Felten, Jeannot Muller, Paul Polfer, Roger Schauls.

Deux nouvelles candidatures ont été présentées : Nathalie Schmit et René Wampach. Aucune autre candidature n'a été présentée par l'assemblée.

Étant donné qu'il y avait 17 candidatures et que le statut autorise 17 membres au sein du conseil d'administration et qu'aucune voix contre cette composition n'a été exprimée lors de l'assemblée générale, aucune élection « par acclamation » n'a eu lieu. Le nouveau conseil d'administration 2006 a donc été élu à l'unanimité.

Une brève pause a suivi la partie statutaire de l'assemblée générale.

Partie consacrée à la politique environnementale

La deuxième partie du congrès était consacrée à la protection du climat. Blanche Weber a présidé la séance.

Le premier intervenant était le professeur Ewingmann, de l'Institut de recherche en sciences financières de l'université de Cologne. Il a brièvement présenté les mécanismes de Kyoto et exposé la situation actuelle au Luxembourg en matière de climat.

Après une brève discussion, Paul Ruppert a présenté au congrès une motion du conseil d'administration sur le thème de la protection du climat.

Lucien Lux, qui a pris la parole ensuite, a présenté en détail sa stratégie en matière de protection du climat en tant que ministre de l'Environnement.

Une discussion animée s'est ensuite engagée sur une série d'aspects centraux de la protection du climat : modes de calcul des émissions de CO₂, rôle du tourisme à la pompe, stratégie fondamentale, intégration de critères énergétiques dans l'urbanisme communal, problème du conseil.

Une discussion a ensuite eu lieu sur la motion proposée par le conseil d'administration et sur celle relative à la protection du climat. Après une série d'amendements, les deux motions ont été adoptées à l'unanimité.

Blanche Weber a remercié les participants pour leur participation à cette assemblée générale très animée / congrès 2006 et a clos l'assemblée générale / le congrès vers 18h45.

François Bausch, échevin chargé des transports de la ville de Luxembourg, a excusé le bourgmestre Paul Helminger, qui n'a pas pu participer à l'événement en raison d'un décès. Il s'est félicité que le Mouvement Ecologique ait tenu son congrès à Luxembourg-ville et s'est notamment déclaré convaincu qu'une solution pourrait être trouvée à court terme pour la construction du nouveau siège de l'ÖkoZenter Lëtzebuerg à Luxembourg/Pfaffenthal. La ville de Luxembourg apporterait en tout état de cause sa contribution afin que le siège reste dans la capitale. Il a ensuite invité les personnes présentes à un « Eirewäin /-jus » offert par l'administration communale.

Luxembourg, le 20 mars 2006

Blanche Weber
Présidente

Paul Ruppert
Vice-président